

« LA NÉTIQUETTE »»

7 ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER AVANT, PENDANT ET APRÈS UN COURS EN LIGNE

La nétiquette est «l'ensemble des conventions de bienséance régissant le comportement des internautes, notamment lors des échanges dans les forums, par courrier électronique et dans les réseaux sociaux.» (OQLF)

AVANT UN COURS EN LIGNE

1. Ma tenue vestimentaire

- Je porte des vêtements professionnels comme attendu en milieu de travail. ([Règlement des étudiants](#))

2. Mes besoins fondamentaux

- Je pense à manger, fumer ou vapoter avant le cours ou pendant les pauses. ([Règlement des étudiants](#))
- Je m'assure d'avoir de l'eau à portée de main avant le début du cours.

3. Mon espace de travail

- Je choisis un endroit calme (éviter/limiter le son de la télévision, les bruits de cuisine, les discussions ambiantes, etc.).
- J'éteins les appareils, les logiciels ou les applications qui ne sont pas utiles au cours.

4. Mes outils technologiques

- Je configure et teste mes appareils et ma connexion internet avant le début du cours.
- J'utilise toujours mes comptes institutionnels et conserve mon vrai nom.
- J'utilise une photo d'avatar professionnelle.

SOS Support technique

support@osullivan-quebec.qc.ca

Jour : 8 h à 16 h (lundi au vendredi)

- 418 529-3355 poste 307
- 1 866 944-9044 option 2

Soir : 16 h à 22 h (lundi au jeudi)

- 418 529-3355 poste 308
- 1 866 944-9044 option 3



PENDANT UN COURS EN LIGNE

5. Ma participation

- Je gère les éléments perturbateurs à ma participation pendant les pauses (salle de bain, téléphone, tâches ménagères, etc.).
- J'utilise le clavardage de la classe uniquement à des fins pédagogiques et respecte les règles de la communication électronique. ([OQLF](#))
- J'active ma caméra web et mon micro à la demande de mes profs (arrière-plan neutre).
- Je n'enregistre pas et ne fais pas de saisies d'écran du cours sans autorisation.
- Je m'assure qu'il n'y a aucun contenu personnel ou intime, lorsque je partage mon écran.

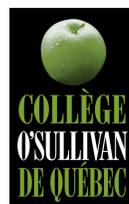
6. Mon rôle d'étudiant

- Je soigne mon langage autant à l'écrit qu'à l'oral. ([Règlement des étudiants](#), [Politique d'utilisation des systèmes électroniques et des médias sociaux](#))
 - Je communique dans la même langue que celle du cours.
- Je demande la parole en levant la main.
- J'ouvre mon micro uniquement lorsque c'est mon tour de prendre la parole et le ferme dès que mon intervention est terminée.

APRÈS UN COURS EN LIGNE

7. Mes obligations

- J'utilise le matériel produit lors des cours uniquement pour mes études.
- Je ne partage ni ne diffuse rien sur les réseaux sociaux en lien avec le cours. C'est interdit.



Toute personne qui ne respecte pas ces règles peut se voir exclue du cours temporairement ou définitivement.

SOURCES

- [Université Laval](#)
- [Collège Rosemont](#)
- [Profweb](#)